

# Plan Local Urbanisme

Département de l'Isère

Commune de Saint Blaise du Buis (38140)

## PLAN DE ZONAGE

### 6.1 PLAN D'ENSEMBLE

PROJET APPROUVE LE 19 FÉVRIER 2014

Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 19/02/2014,  
Le Maire,  
Gérard JACOLIN

237, Chemin du Coleau  
01 600 REYRIEUX  
Tél : 04 78 98 34 44  
Fax : 09 70 61 02 97  
Email : contact@up2m.com

4, Route de la noue  
91 190 Gif-sur-Yvette  
Tél : 01 69 29 87 40  
Fax : 01 69 07 95 89  
Email : contact@trans-faire.net

Mairie  
305, rue de la Mairie  
38140 SAINT BLAISE DU BUIS  
Tél : 04 76 65 65 00  
Fax : 04 76 05 39 62  
Email : m.stblaise@wanadoo.fr



#### LÉGENDE

##### ZONAGE

##### ZONES URBAINES

- Ua : Zone d'habitat dense - centre-bourg.
- Ub : Zone d'habitat de densité moyenne.
- Ui : Zone d'activités industrielles ou artisanales.
- Uif : Zone d'activités artisanales à vocation de stockage et d'entrepôt à proximité de La Fure.

##### ZONES A URBANISER

- AU : Zone à urbaniser à vocation d'habitat.
- AUc1 : Zone à urbaniser dont la constructibilité est soumise à des prescriptions particulières - présence de captage.

##### ZONES NATURELLES ET AGRICOLES

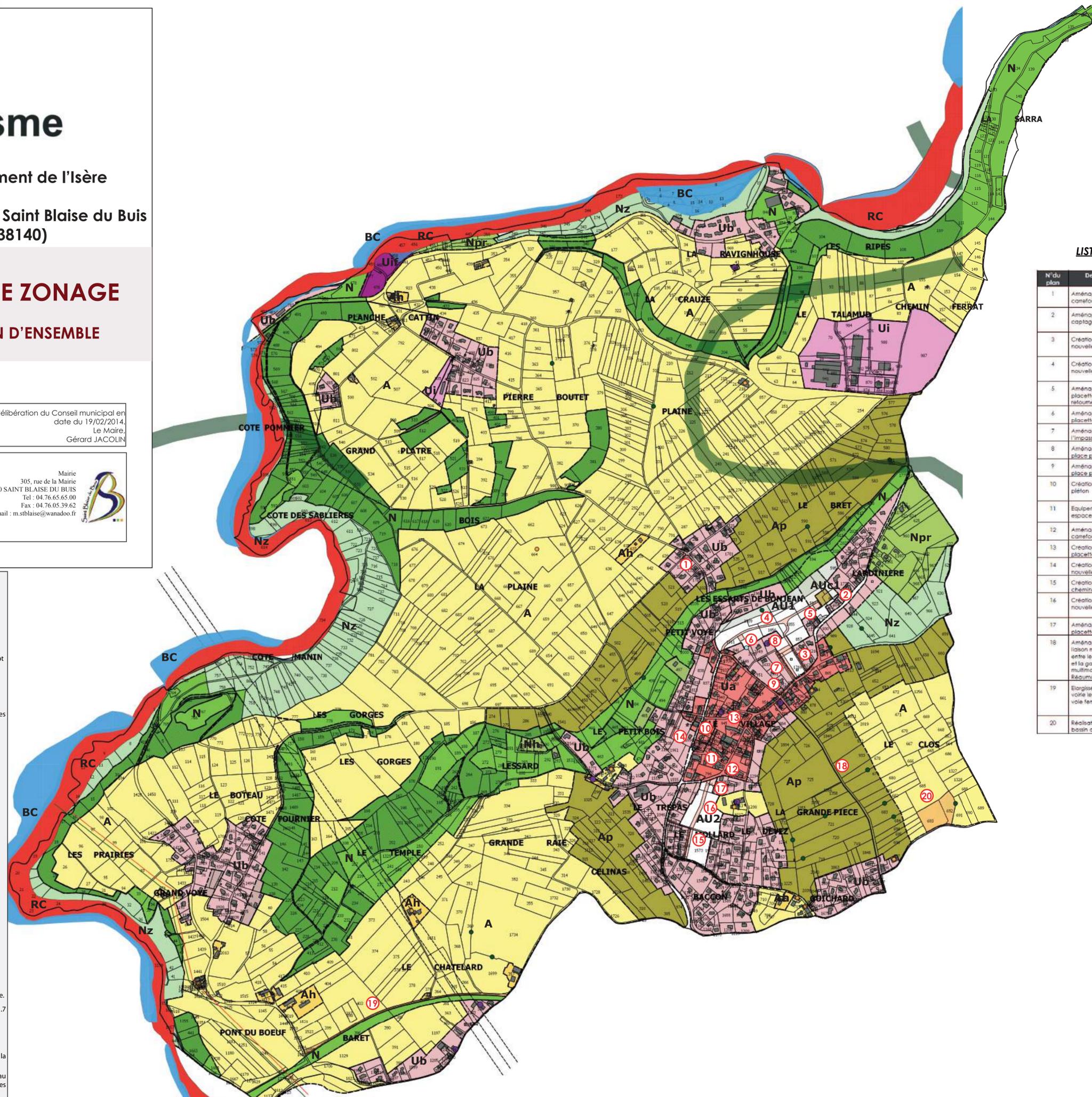
- N : zone naturelle protégée.
- Npr : Zone de protection du périmètre de captage.
- Nz : Zone identifiée en tant que zone humide.
- Nh : Secteur de taille et de capacité d'accueil limité.
- Ap : Zone agricole à forte sensibilité paysagère.
- A : Zone agricole.
- Ah : Secteur de taille et de capacité d'accueil limité.

##### EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- Emplacement réservé pour équipements et infrastructures publics.
- Numéro d'emplacement réservé.

##### DIVERS

- Source
- Mise à jour des constructions par rapport au cadastre.
- Exploitations agricoles / élevage
- EBC : Espaces Boisés Classés.
- Corridors écologique.
- EPP : Espace Paysager Protégé au titre de l'article L123.1.7 du Code de l'Urbanisme.
- Haies identifiées au titre de l'article L 123.1.7 du Code de l'Urbanisme.
- Éléments ou bâtis patrimoniaux identifiés au titre de l'article L 123.1.7 du Code de l'Urbanisme.
- Canalisations électriques - ligne 63Kv N1 Burcin-Rives.
- Canalisation TRANSUGIL ETHYLENE (TUE).
- Canalisation d'hydrocarbures.
- Zone inconstructible au titre de l'article R123-11 b) - crue rapide de la Fure et crue rapide des canaux.
- Zone dont la constructibilité est soumise à des conditions spéciales au titre de l'article R123-11 b) - crue rapide de la Fure et crue rapide des canaux.



#### LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° du plan	Destination	Bénéficiaire	Références cadastrales	Surface approximative
1	Aménagement du carrefour	Commune	Section A N° 1322, 640, 948	230 m²
2	Aménagement du captage communal	Commune	Lardinière Section B N° 803, 597	1534 m²
3	Création d'une voie nouvelle	Commune	Section B N° pp 1769, 1635, 1636, 1637, 1638	700 m²
4	Création d'une voie nouvelle	Commune	Section B N° 885, 887, 1855, 1856, 1911, 847	3050 m²
5	Aménagement d'une placette de retournement	Commune	Section B N° 1855	400 m²
6	Aménagement d'une placette publique	Commune	Section B N° 1911	300 m²
7	Aménagement de l'imposée de la source	Commune	Section B N° 1767, 1769	1 500 m²
8	Aménagement d'une place publique	Commune	Section B N° 855	1000 m²
9	Aménagement d'une place publique	Commune	Section B N° 874, 1764, 1763	270 m²
10	Création d'un chemin piéton	Commune	Section B N° pp 945, 1363, 1366, 1367, 799	230 m²
11	Équipement et espace publics	Commune	Section B N° 796	2000 m²
12	Aménagement du carrefour	Commune	Section B N° 905	50 m²
13	Création d'une placette publique	Commune	Section B N° 809	877 m²
14	Création d'une voie nouvelle	Commune	Section B N° 982	440 m²
15	Création d'un chemin piéton	Commune	Section B N° 740, 1549	550 m²
16	Création d'une voie nouvelle	Commune	Section B N° 1838, 1873, 7601, 794	2730 m²
17	Aménagement d'une placette publique	Commune	Section B N° 794	400 m²
18	Aménagement d'une liaison modes doux entre le centre-bourg et la gare multimodale de Régumont	Commune	Section B N° 881, 719, 720, 721, 722, 725, 726, 1356, 358, 1848, 1915, 1921, 1919, 1917	1040 m²
19	Élargissement de la voie le long de la voie ferrée	Commune	Section B N° 1670, 1669, 389, 398, 403, 378, 379, 380, 344b, 345, 366, 1699	4400 m²
20	Réalisation d'un bassin de rétention	Commune de Régumont	Section B N° 693, 692	8600 m²